

Le projet éolien des Vastres

L'étude paysagère

LES OBJECTIFS DE L'ÉTUDE

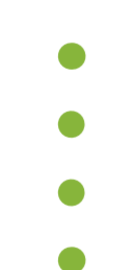
- Déterminer les enjeux paysagers et patrimoniaux autour du projet, dans son aire immédiate, rapprochée et éloignée
- Donner à voir le projet dans son environnement

LA MÉTHODOLOGIE

Etude réalisée par le bureau d'études Terrevive en 4 étapes :

1

Réalisation de l'état initial et identification des enjeux liés au paysage



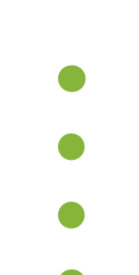
2

Préconisation d'implantation



3

Définition des impacts des variantes d'implantation (avec photomontages)



4

Proposition de mesures de réduction ou de compensation

LES POINTS DE VUE DES PHOTOMONTAGES

Une quarantaine de points de prises de vue ont été intégrés dans l'étude, dont 10 issus des propositions des participants à la démarche de concertation.



Photomontage réalisé depuis Le Chambon-sur-Lignon (quartier Chomier)



Photomontage réalisé depuis Le Mont Mézenc



Photomontage réalisé depuis Mars (entrée)



Photomontage réalisé depuis Fay-sur-Lignon (place de l'église)



Photomontage réalisé depuis Fay-sur-Lignon (RD262)



Photomontage réalisé depuis Hugons (hameau de Mars)



Photomontage réalisé depuis Les Vastres (chef-lieu)



Photomontage réalisé depuis Les Vastres (hameau Le Soutour)



Photomontage réalisé depuis Les Vastres (hameau Le Pau)



Photomontage réalisé depuis Les Vastres (hameau Les Fours)

Le projet éolien des Vastres

Les résultats des études d'impacts

ETUDE DES VENTS

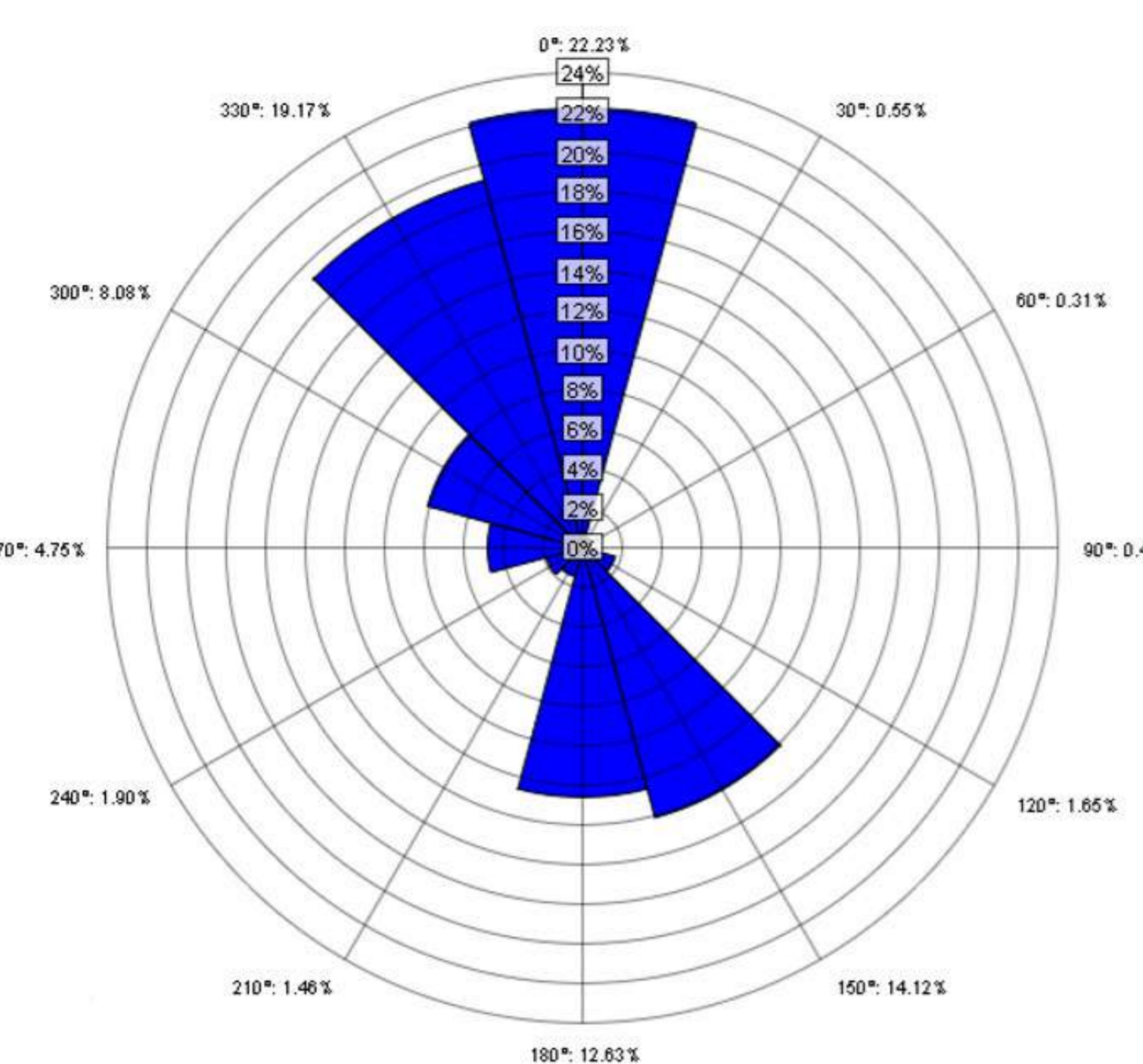
La méthodologie

Un mât de mesure de 100m a été installé sur la commune, il mesure :

- La vitesse du vent : grâce à des anémomètres situés à 100m et 60m
- La direction du vent : grâce à la girouette située sur ce mât
- L'activité des chauves-souris : grâce à des micros positionnés sur le mât

Les premiers résultats

Un vent moyen de 7,4 m/s (excellent)
Une direction des vents nord-sud (vents principaux)



ETUDE ACOUSTIQUE

La méthodologie

Des sonomètres sont installés au niveau des habitations les plus proches de la zone d'étude.

ETAPE 1

Réalisation des mesures sur site, intégrant le bruit du parc existant [Ambiant actuel]

ETAPE 2

Calcul du bruit résiduel (sans aucun parc éolien) [Résiduel]

ETAPE 3

Calcul du bruit ambiant cumulé des deux parcs éoliens [Ambiant prévisionnel]

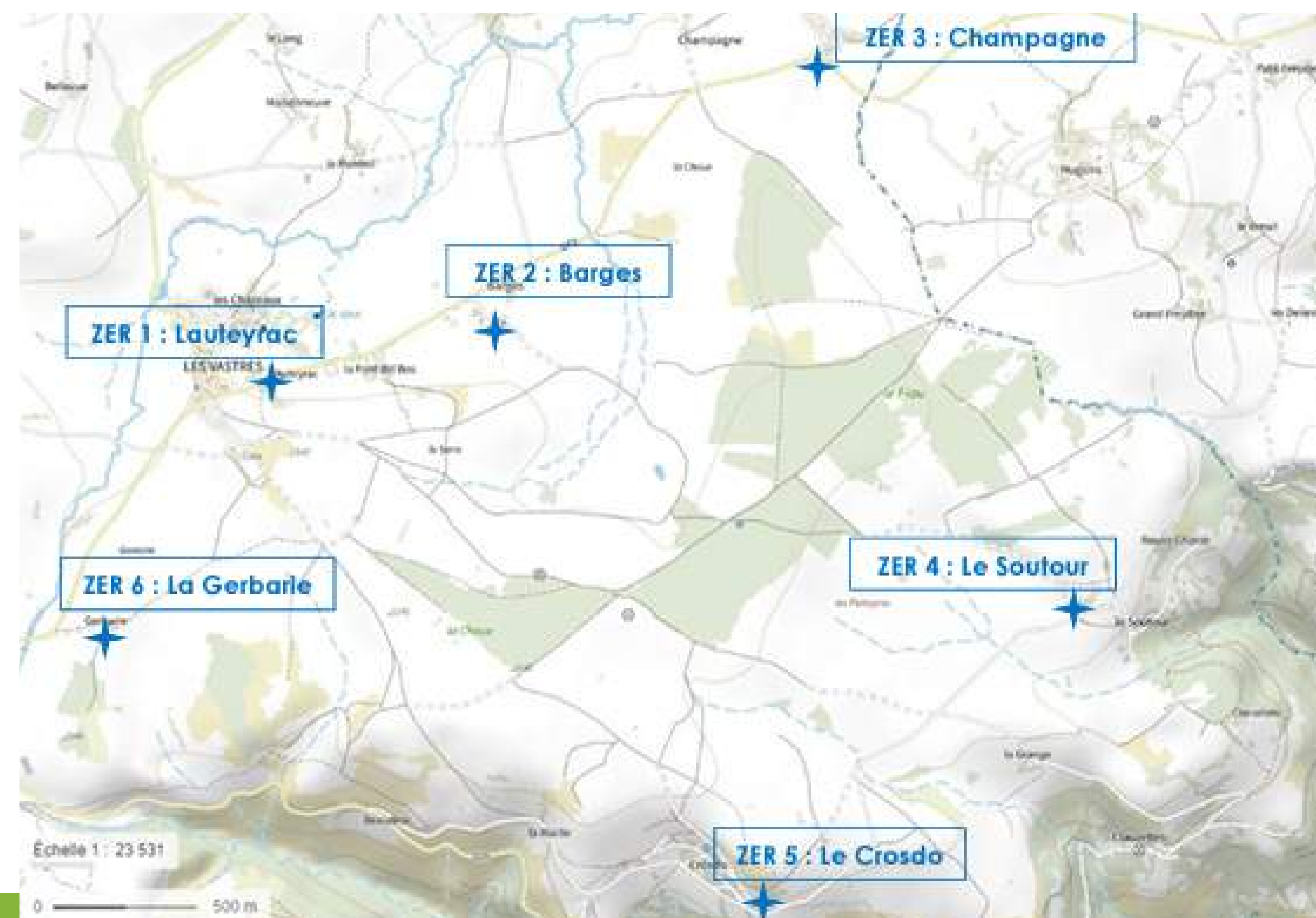
ETAPE 4

Calcul des émergences acoustiques pour un respect de la réglementation sonore (5dB le jour et 3dB la nuit)

ETAPE 5

Optimisation du parc éolien (bridages éventuels)

La carte de pose des sonomètres



Les résultats de l'étude acoustique

- Actuellement, par temps de vent faible voire inexistant, le bruit ambiant est aux environs de 30 dB
- Lorsque le vent est faible, la commune est assez silencieuse : les éoliennes le seront donc d'autant car elles tourneront mécaniquement plus lentement
- Par temps de vent fort, le bruit ambiant est supérieur à 40 dB.

Bon à savoir !

- La réglementation acoustique française est la plus stricte d'Europe en matière d'éolien.
- Le bruit d'une éolienne à 500m est de 35 dB (décibels). A titre de comparaison un réfrigérateur émet un bruit de 35 dB.
- Lorsque le parc éolien est construit, des contrôles sont réalisés pour s'assurer que le parc respecte bien la réglementation. Les émergences (différence entre le bruit du parc et le bruit actuel) sont limitées à 5 dB le jour et 3 dB la nuit.
- En cas de mesures non réglementaires, un système de bridage supplémentaire doit être mis en place.

Le projet éolien des Vastres

Les résultats des études d'impacts



ETUDE ENVIRONNEMENTALE

La méthodologie

Cette étude se réalise sur un cycle écologique complet (1 an). Elle permet de recenser les habitats naturels ainsi que la faune et la flore du territoire, afin de vérifier que l'implantation du projet éolien est compatible avec le milieu naturel et de limiter l'impact du parc sur celui-ci.

ETAPE 1

Réalisation d'un pré-diagnostic environnemental

ETAPE 2

Détermination des protocoles adaptés en fonction des enjeux prévisionnels

ETAPE 3

Réalisation des études de terrain sur la flore, les habitats, les zones humides, l'herpétologie, l'avifaune, les chiroptères, les mammifères et l'entomofaune

ETAPE 4

Présentation et interprétation des résultats

ETAPE 5

Elaboration du projet et choix de la meilleure variante

ETAPE 6

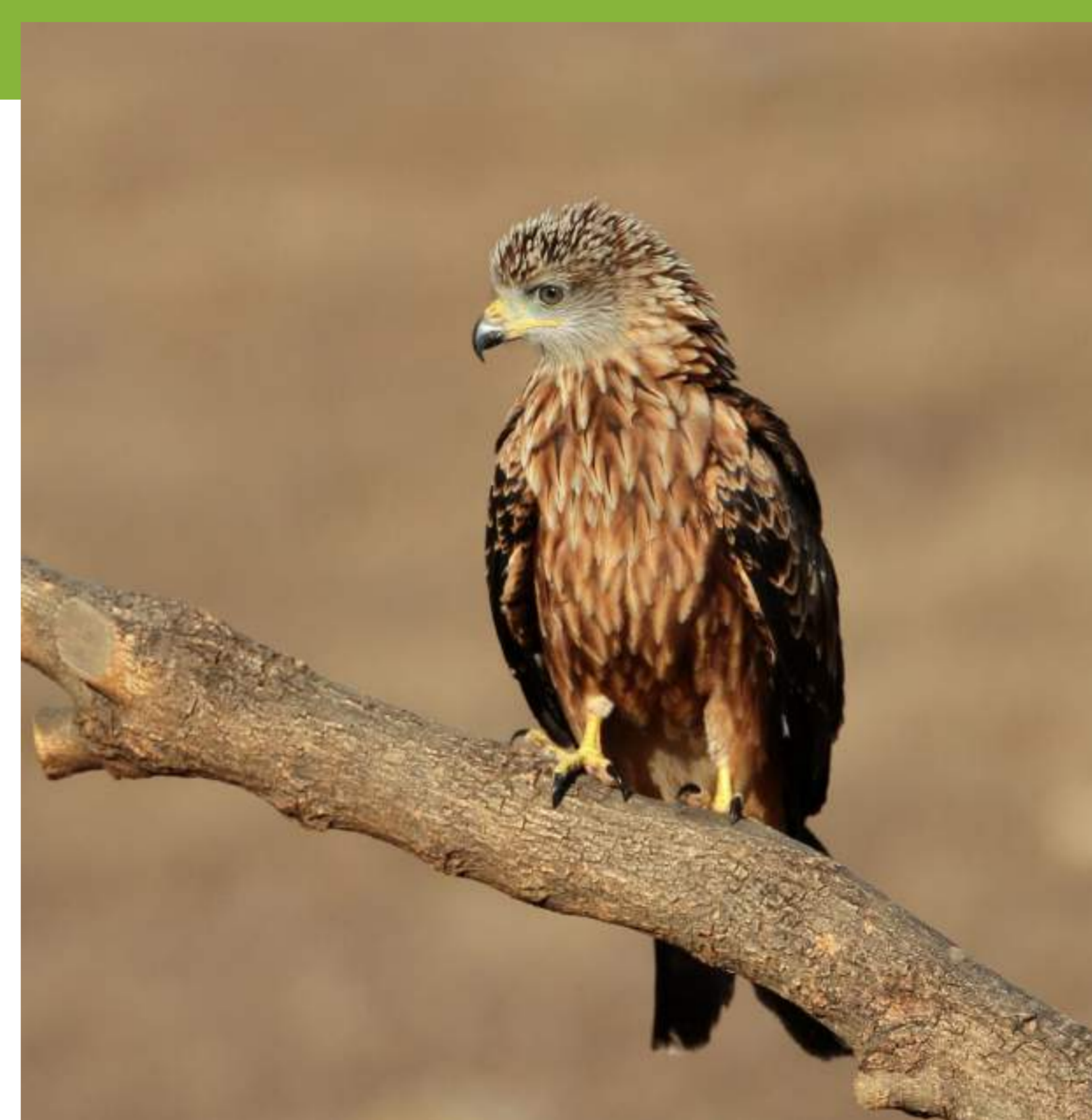
Définition des impacts et des mesures visant à les éviter, les réduire ou les compenser

Le calendrier

L'étude naturaliste a été réalisée en 2020-2021 et les études complémentaires sont en cours jusqu'à l'été 2022.

Les premiers résultats

- La ZIP comporte un enjeu modéré pour les espèces : zone de transit pour l'avifaune.
- 2 enjeux sur la zone pour le milan royal et la grande noctule (présence en phase de transit).
- Lancement d'études complémentaires sur 1 an.



Milan royal



La Grande Noctule
(espèce de chiroptères)